

OCCITANIE

LA RÉGION

Pyrénées
Méditerranée

RENTREE

2016-2017



© Becus David

DOSSIER DE PRESSE

La Région se mobilise pour la réussite des jeunes sur l'ensemble du territoire

Mardi 30 août 2016

SOMMAIRE

3

////////////////////////////////////

Edito de la présidente de Région

La jeunesse, une priorité pour la Région - P.5

Lycées : une politique d'excellence et de proximité - P.6

6

////////////////////////////////////

Deux lycées neufs livrés à la rentrée

7

////////////////////////////////////

10 nouveaux lycées d'ici 2020-2022

8

////////////////////////////////////

La Région agrandit, rénove et équipe les lycées

12-13

////////////////////////////////////

Carte / Lycées : constructions et reconstructions en cours à la rentrée

Un nouvel élan pour l'apprentissage et l'alternance - P.16

16

////////////////////////////////////

La Région agrandit, rénove et équipe les CFA

17

////////////////////////////////////

120 nouvelles formations à la rentrée

18-19

////////////////////////////////////

Carte / CFA : les chantiers emblématiques soutenus par la Région

La Région agit pour les 247 000 étudiants - P.20

La Région soutient le pouvoir des jeunes et des familles - P.22

22

////////////////////////////////////

Les aides pour les lycéen-nes, apprenti-es et étudiant-es

26

////////////////////////////////////

Restauration scolaire : une alimentation de qualité à un coût maîtrisé

27

////////////////////////////////////

Le soutien aux actions éducatives et citoyennes

Edito de la Présidente



© David Maugendre Fish'eye

« La rentrée scolaire est toujours un temps fort de l'année pour nos concitoyens, notamment pour nos lycéen-nes, apprenti-es, étudiant-es et leur famille.

C'est aussi un moment clé pour notre région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée.

Il s'agit, d'une part, de sa toute première rentrée. Par ailleurs, l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche, constituent la première de notre priorité.

Je l'ai déjà dit et je le répète : la formation reste une arme essentielle pour lutter contre le fléau du chômage. La Région met tout en œuvre, avec l'ensemble de ses partenaires, pour faire du combat pour l'emploi une réussite pour l'ensemble de nos concitoyens et en particulier pour les jeunes, qui sont les plus durement touchés.

Cette volonté se traduit très concrètement dans notre budget régional dont près de la moitié est consacré à l'éducation, à la formation et à la jeunesse, avec une enveloppe d'1,1 milliard d'euros.

Dès cette année, la Région intensifie sa politique de rénovation et de construction des lycées. La construction de 4 nouveaux établissements est déjà programmée, 4 autres sont à l'étude. Au total, 10 lycées neufs seront ainsi livrés à l'horizon 2020-2022. Ces nouvelles constructions s'ajoutent aux nombreuses opérations de reconstruction, réhabilitation, extension et travaux de mise en accessibilité programmés dans les établissements

existants sur l'ensemble de nos territoires. Ces investissements s'inscrivent d'ailleurs pleinement dans l'effort régional pour booster l'activité et l'emploi de notre territoire, dans le cadre du Plan pour le BTP que j'ai lancé en mars dernier.

Par ailleurs, nous poursuivons notre soutien aux familles afin de les aider à faire face au coût de la scolarité. Un panel d'aides est mis à leur disposition par la Région, en matière d'accès à l'équipement numérique, à la lecture, au sport, mais aussi pour les transports, l'hébergement, la restauration, l'achat d'équipements spéciaux pour les formations professionnelles, ou encore pour la mobilité à l'étranger.

Les jeunes sont l'avenir de la région Occitanie Pyrénées / Méditerranée. Ainsi, la Région met tout en œuvre pour permettre aux jeunes de préparer la formation de leur choix, dans des établissements de qualité et partout sur le territoire, avec un objectif clair : leur donner pleinement confiance en l'avenir et trouver un emploi à la hauteur de leurs ambitions.

Je souhaite une excellente rentrée et année scolaire à tous les lycéen-nes, apprenti-es, étudiant-es de notre Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée .»

Carole Delga
Présidente de la Région
Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée

La jeunesse, une priorité pour la Région

► 1,1 milliard d'euros consacré à l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur

1,1 milliard d'€ soit la moitié du budget régional, dont :

- **440,5 M€** à l'éducation et à la jeunesse,
- **532 M€** pour la formation professionnelle et l'apprentissage,
- **102,9 M€** pour l'enseignement supérieur et la recherche.

440,5 M€ pour les lycées et les lycéen-nes :

- Travaux : **276 M€**,
- Equipements : **52,7 M€** dont ordinateurs portables 18,5 M€,
- Fonctionnement : **98,3 M€**,
- Actions socio-éducatives : **13 M€**

532 M€ pour la formation professionnelle et l'apprentissage, dont :

- Fonctionnement des CFA : **80,9 M€**,
- Aides aux employeurs : **27,5 M€**,
- Aides individuelles aux apprentis : **plus de 8 M€**,
- Développement et promotion de l'apprentissage (salons, job-dating...) : 2 M€
- **83 M€** pour les formations sanitaires et sociales.

102,9 M€ pour l'enseignement supérieur et vie étudiante.

► 1/3 de la population d'Occitanie / Pyrénées-Méditerranée âgée de moins de 25 ans

Près **d'1/3 de la population** d'Occitanie / Pyrénées-Méditerranée est âgée de **moins de 25 ans**, soit 1,7 million d'habitants, dont :

- 226 000 lycéen-nes,
- 34 000 apprenti-es,
- 247 000 étudiant-es,
- 16 000 élèves et étudiant-es en formations sanitaires et sociales.

381 lycées dont :

- 228 lycées publics,
- 152 lycées privés sous contrat,
- 1 lycée de la Mer.

104 CFA et sections d'apprentissage avec **plus de 1700 formations** accessibles en apprentissage préparant à plus de **720 diplômes différents**, du CAP au niveau Bac +5 (diplômes d'ingénieurs, Masters).

35 grandes écoles dont **7 universités**.

165 écoles dans le secteur sanitaire et social préparant à **37 diplômes**.

La Région est par ailleurs la plus attractive de France avec 50 000 nouveaux arrivants en Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée chaque année.

EFFECTIFS LYCEENS

| | PUBLIC | | | | PRIVE | | | Total dépt |
|--------------------------|----------------|--------------|------------|----------------|---------------|--------------|---------------|----------------|
| | EN | AG | MEEM | Total | EN | AG | Total | |
| 09 - Ariège | 4 704 | 320 | | 5 024 | 417 | 0 | 417 | 5 441 |
| 11 - Aude | 10 514 | 923 | | 11 437 | 1 173 | 892 | 2 065 | 13 502 |
| 12 - Aveyron | 5 591 | 1 101 | | 6 692 | 2 806 | 980 | 3 786 | 10 478 |
| 30 - Gard | 20 925 | 451 | | 21 376 | 6 930 | 1 225 | 8 155 | 29 531 |
| 31 - Haute-Garonne | 42 374 | 1 148 | | 43 522 | 9 828 | 909 | 10 737 | 54 259 |
| 32 - Gers | 5 002 | 800 | | 5 802 | 732 | 514 | 1 246 | 7 048 |
| 34 - Hérault | 35 585 | 865 | 272 | 36 722 | 5 429 | 1 773 | 7 202 | 43 924 |
| 46 - Lot | 4 490 | 498 | | 4 988 | 760 | 118 | 878 | 5 866 |
| 48 - Lozère | 1 416 | 375 | | 1 791 | 2 213 | 332 | 2 545 | 4 336 |
| 65 - Hautes-Pyrénées | 7 423 | 518 | | 7 941 | 1 524 | 0 | 1 524 | 9 465 |
| 66 - Pyrénées-Orientales | 13 639 | 511 | | 14 150 | 2 793 | 253 | 3 046 | 17 196 |
| 81 - Tarn | 10 994 | 638 | | 111 632 | 2 814 | 1 103 | 3 917 | 15 549 |
| 82 - Tarn-et-Garonne | 6 971 | 471 | | 7 442 | 1 168 | 717 | 1 885 | 9 327 |
| Total Région | 169 628 | 8 619 | 272 | 178 519 | 38 587 | 8 816 | 47 403 | 225 922 |

Résultats du Bac

| Taux de réussite | Bac général | Bac technologique | BAC professionnel |
|--------------------------|---------------|-------------------|-------------------|
| 09 - Ariège | 87,3 % | 94,1 % | 82,9 % |
| 11 - Aude | 91,8 % | 90,7 % | 80 % |
| 12 - Aveyron | 94,9 % | 96,7 % | 85,8 % |
| 30 - Gard | 90,1 % | 91,5 % | 83,2 % |
| 31 - Haute-Garonne | 94 % | 90,4 % | 80,2 % |
| 32 - Gers | 92,7 % | 94,7 % | 86,7 % |
| 34 - Hérault | 89,4 % | 91,2 % | 82 % |
| 46 - Lot | 91,9 % | 94,6 % | 87,4 % |
| 48 - Lozère | 95 % | 98,6 % | 86,9 % |
| 65 - Hautes-Pyrénées | 91,7 % | 85 % | 86,9 % |
| 66 - Pyrénées-Orientales | 91,5 % | 91,1 % | 76,5 % |
| 81 - Tarn | 92,8 % | 89 % | 83,7 % |
| 82 - Tarn-et-Garonne | 90,2 % | 88,3 % | 78,4 % |
| France | 91,4 % | 90,7 % | 82 % |

Le taux moyen de réussite global au baccalauréat en Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée s'élève à 89,09 %.

Convention-cadre Région / Rectorats : un partenariat unique en France en faveur de l'éducation

Dans le cadre d'une politique éducative concertée, la Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée et les Rectorats ont pour ambition de promouvoir l'égalité des chances et la réussite de tous les lycéens et apprentis.

Partageant cette volonté de réussite et d'épanouissement scolaire, la Région et les deux académies ont souhaité la matérialiser au travers d'une convention-cadre. Elle constitue le socle programmatique de la politique éducative régionale de la date de sa signature jusqu'en 2021, et s'organise autour de 4 priorités :

- Un lycée évolutif et performant,
- Le numérique éducatif,
- Des formations professionnelles en lien avec le territoire,
- L'orientation au service des parcours personnalisés.

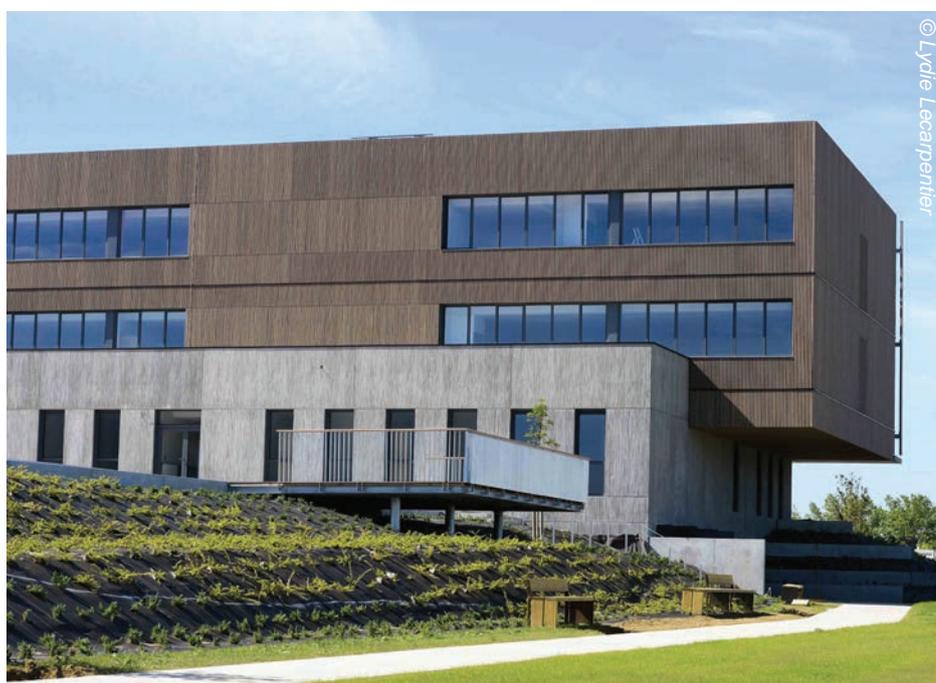
Lycées : une politique d'excellence et de proximité

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée dès cette année renforce sa politique de rénovation, de construction et restructuration de lycées. Il s'agit de répondre aux enjeux de croissance démographique, d'amélioration des conditions d'accueil et d'études des lycéens sur l'ensemble du territoire.

► 2 lycées neufs livrés à la rentrée

24 M€ pour la construction du lycée Léon Blum à Villefranche-de-Lauragais (31)

Il s'agit du 1^{er} lycée à énergie positive d'Occitanie / Pyrénées-Méditerranée !



Financé à 100 % par la Région à hauteur de 24 M€, ce nouveau lycée d'enseignement général et professionnel, d'une surface de plus de 8 000 m² pourra accueillir **842 élèves** dont 770 en voie générale et 72 en voie professionnelle. Le chantier de construction a été mené par l'agence d'architecture Filiatre et Mansour.

La Région a souhaité faire de ce nouveau lycée un bâtiment exemplaire en termes de consommations énergétiques. Partant du principe que l'énergie la moins chère est celle qui est non consommée, un effort important a été mis sur la conception de « l'enveloppe » du bâtiment. En effet, la compacité de l'ouvrage permet d'atteindre le niveau Bbio – 20 % et ainsi de limiter au strict minimum les consommations liées au chauffage.

Permettent également de gérer durablement la production et la consommation d'énergies :

- Une chaufferie bois centralisée pour le chauffage
- Une production d'eau chaude de type solaire
- L'installation de 1 350 m² de panneaux photovoltaïques
- Une maîtrise des consommations d'eau potable, notamment par la mise en place d'un dispositif de récupération des eaux pluviales pour l'alimentation des WC et l'arrosage extérieur,
- Un éclairage naturel

Par ailleurs, le choix a été fait d'utiliser des matériaux régionaux, en particulier le bois Douglas de la Montagne noire et des monts de Lacaune.

50 M€ pour le lycée Ernest Ferroul à Lézignan-Corbières (11)

La Région a engagé **50 M€ pour la construction de ce lycée** conçu par l'équipe d'architectes conduite par **Rudy Ricciotti**, associée au **cabinet Passelac et Roques**.

La Région a souhaité construire un lycée adapté aux besoins éducatifs du secteur lézignais et diminuer les effectifs du lycée Louise Michel à Narbonne, qui accueille plus de 3 000 élèves, et du lycée Docteur Lacroix qui a atteint sa capacité d'accueil maximale.

Réparti sur une surface de plus de 14 700 m², le lycée Ernest Ferroul pourra accueillir **1 400 élèves**.



Le lycée Ernest Ferroul est à la fois un établissement d'enseignement général de la seconde à la terminale, mais aussi un lycée professionnel avec des filières de formation dans les secteurs de la logistique, du transport, du commerce, de l'accompagnement et des services aux personnes.

► 10 nouveaux lycées d'ici 2020-2022

En plus des 2 nouveaux lycées qui ouvrent leurs portes à la rentrée 2016, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a déjà lancé **4 nouveaux chantiers** : la reconstruction complète du lycée de Castelnaudary dans l'Aude (2017), et la construction de 3 nouveaux lycées à Pibrac en Haute-Garonne (2017), à Montech dans le Tarn-et-Garonne (2018) et à Cazères en Haute-Garonne (2020).

La construction de **4 autres établissements** est actuellement à l'étude dans les secteurs suivants :

- Nîmes ouest (30),
- Nord-Est toulousain (31),
- Gignac (34),
- Montpellier ouest (34),

Au total, 10 nouveaux établissements seront ainsi livrés à l'horizon 2020/2022.

Le futur lycée du sud-ouest toulousain à Cazères

Comme elle s'y était engagée, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, a annoncé en juillet dernier le lieu d'implantation du futur lycée du sud-ouest toulousain. **Ce lycée sera construit à Cazères** et ouvrira ses portes à l'horizon 2020. Il s'agira d'un **lycée polyvalent**, avec de l'enseignement général, professionnel et technologique. D'une capacité d'accueil estimée entre 500 et **1 000 élèves**, l'établissement sera également doté d'un **internat d'une centaine de places**. Le coût de sa construction est estimé à environ **40 M€**, financé à 100 % par la Région.

La Région agrandit, rénove et équipe les lycées

En 2016, la Région mobilise près de 328,7 M€ pour la construction, la rénovation et l'équipement des lycées.

- **Des lycées modernes, au plus près des jeunes et de leur famille, sur l'ensemble du territoire**

276 M€ de travaux dans les lycées

Aux 10 lycées neufs qui seront livrés à l'horizon 2020-2022 s'ajoutent de nombreuses opérations de reconstruction, réhabilitation, extension et travaux de mises en accessibilité programmés dans les établissements existants sur l'ensemble de la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. Cette année, **plus de 276 M€** sont consacrés aux travaux dans les lycées.



À la rentrée 2016, **près de 30 opérations majeures de construction ou reconstruction** sont en cours sur l'ensemble des 13 départements de la région (*voir carte p.12*).

Ces investissements s'inscrivent pleinement dans l'effort régional pour **booster l'activité et l'emploi des entreprises du BTP** sur l'ensemble du territoire régional, conformément au Plan de soutien lancé par Carole Delga en mars dernier (voir zoom ci-contre).

Pour mémoire, 20 nouveaux lycées construits depuis 2003 ont augmenté la capacité d'accueil des établissements de la région de plus de 23 000 places.

Zoom sur ...

Le Plan de soutien au BTP en action pour l'éducation

Le Plan de soutien au secteur du BTP lancé par Carole Delga et doté de près de 880 M€ s'articule autour de 4 priorités pour l'éducation et la jeunesse:

- La construction de 10 lycées neufs à l'horizon 2020-2022,
- La réhabilitation des lycées de l'ensemble du territoire,
- La construction et rénovation des CFA,
- La rénovation et reconstruction des écoles sanitaires et sociales.

En 2016, le montant des opérations de ce plan de soutien BTP pour les lycées et CFA est de 418 M€

Les subventions votées au cours des dernières commissions permanentes ont permis d'engager 98,3 M€



© Antoine Darnaud

Près de 109 M€ pour la mise en accessibilité de près de 180 établissements d'ici 2019

La Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée accélère la mise en accessibilité pour les personnes handicapées des établissements de son territoire.

Un important programme de travaux permettra de rendre accessibles les 2/3 des lycées publics de la région à l'horizon 2020.

Pour cette rentrée, un certain nombre de lycées ont été mis en accessibilité :

lycées Maillol à Perpignan, Rosa Luxemburg à Canet-en-Roussillon, Darboux à Nîmes, Pierre Mendès France à Montpellier, François Camel à Saint-Girons, Ferdinand Foch à Rodez, Jean-Pierre Vernant à Pins-Justaret, Pierre de Fermat à Toulouse d'Artagnan à Nogaro, Anne Veaute à Castres, Victor Hugo à Gaillac, Las Cases à Lavaur.

D'autres chantiers sont en cours dans les lycées et CFA :

Stéphane Hessel, Les Arènes et le lycée hôtelier à Toulouse, Pierre Paul Riquet à Saint Orens, Louis Vicat à Souillac, Toulouse-Lautrec à Albi, Soult à Mazamet, Jean Baylet à Valence d'Agen, Claude Nougaro à Caussade, LEGTA et lycée Pyrène à Pamiers, LPA à Saint-Gaudens, François Camel Saint-Girons, Victor Hugo et Montel à Colomiers, René Bonnet à Toulouse, LEGTA Beaulieu-Lavacant à Auch, de L'Arrouza à Lourdes, Michelet à Lannemezan, EREA à Pamiers, Beauregard à Villefranche-de-Rouergue, Pierre Bourdieu à Fronton, Berthelot et Bellevue à Toulouse, Jean Monnet à Vic-en-Bigorre, Lapérouse à Albi, LPA à Mirande, Reffye, Marie Curie et Jean Dupuy à Tarbes, Victor Hugo à Lunel, Pablo Picasso à Perpignan, Charles Cros à Carcassonne, Frédéric Mistral à Nîmes, Jean-Jaurès à Saint-Clément de Rivière, Charles de Gaulle à Sète.

Des lycées exemplaires en termes de consommation et de production d'énergie

En 2016, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée va résolument amplifier sa politique énergétique afin d'amener progressivement le territoire régional à devenir la 1^{ère} région d'Europe à énergie positive d'Europe. Cette ambition se traduit notamment par une mobilisation particulière pour la réduction des consommations d'énergie dans les 229 établissements publics de la Région avec :

- La mise à disposition de bâtiments économes et simples à entretenir : performances du bâti (isolation, étanchéité à l'air, contrôle des vitrages...) et des installations techniques tout au long des programmes immobiliers (études, travaux et mise au point),
- L'accompagnement des lycées dans l'utilisation des installations climatiques pour prévenir les consommations inutiles et assurer un entretien soigné.

115 établissements équipés :

- 23 lycées équipés de chaufferie bois,
- 18 lycées équipés en géothermie profonde,
- 74 lycées équipés en panneaux solaires photovoltaïques.

Carole Delga s'est engagée à ce que tous les futurs lycées de la région soient exemplaires en matière de consommation et de production énergétique.

Quelques exemples concrets d'actions mises en œuvre

La mise en place de marchés performants d'exploitation des installations énergétiques a permis de réaliser une baisse moyenne de la consommation de chauffage de près de 9,5 % depuis 2014 soit :

- Un gain financier de **12.91 %**, soit **1 047 950 €**
- Un gain en **CO² de 6 168 t** (avec l'électricité).

Parmi les lycées ayant réalisé des économies d'énergie on peut citer :

- Lycée François Mitterrand à Moissac (82) avec un gain de 56 %,
- Lycée Pyrène à Pamiers (09) avec un gain de 39.4 %,
- LPA Adriana à Tarbes (65) avec un gain de 35.5 %,
- Lycée de Pardailhan à Auch (32) avec un gain de 29.25 %,
- Lycée Bagatelle à Saint-Gaudens (31) avec un gain de 20.6 %.

Démarche constructive pour livrer des lycées verts

Cette démarche initiée par la Région est basée sur :

- Des exigences fortes sur l'enveloppe, les installations techniques et les réseaux,
- Une approche pragmatique fondée sur une expertise interne et sur les retours d'expérience,
- Un dispositif d'accompagnement intégré (de la conception à l'exploitation),
- Des campagnes de mesure après la mise en service pour vérifier, régler et optimiser.

Résultats : division des besoins en chauffage par 5 entre les lycées construits avant l'an 2000 (150 kWh/m²/an) et les nouveaux lycées (29 kWh/m²/an pour le lycée Bloch ouvert en 2013 à Sérignan, par exemple.)

Par ailleurs, la Région s'engage dans un dispositif innovant de commercialisation de l'électricité renouvelable en circuit court. **En 2016, un appel d'offres a été lancé pour la fourniture d'électricité à haute qualité environnementale pour l'ouverture du lycée Ferroul** de Lézignan Corbières (11). Le marché a été attribué à la société ENERCOOP, dont les politiques d'approvisionnement et de vente d'électricité visent à dynamiser le marché local de production renouvelable. Le fournisseur s'approvisionne directement et exclusivement auprès des producteurs d'électricité renouvelable et la revend à ceux qui veulent acheter de l'électricité verte. Le fournisseur est ainsi en lien direct avec les producteurs dans un processus citoyen et local de l'énergie. Par cette démarche, la Région investit dans le développement des énergies renouvelables, dont les gisements (solaire photovoltaïque, éolien, ...) sont très importants sur son territoire.

► Travaux de sécurisation des abords des lycées

La Région mène une campagne de sécurisation de ses lycées suite au contexte sécuritaire imposé par les différents événements que connaît la France.

Un budget de **6,5 M€** a été affecté à ces opérations.

Les services de la Région ont mis en place un **référentiel visant à** :

- Définir **les dispositifs de sécurité à mettre en place** sur ses établissements,
- Définir également **les différents modes de gestion des accès des établissements** selon qu'il s'agit d'un élève, d'un personnel ou d'une personne extérieure.

Par ailleurs, des réunions ont été organisées par chaque préfecture de département réunissant les représentants de l'Etat (Préfet, Rectorat) et les collectivités locales (Région, Département) au cours du mois d'août afin d'assurer une mise en œuvre optimale des mesures.

Les travaux de sécurisation concernent de deux types de dispositifs :

1. **Des dispositifs permettant de dissuader et de freiner l'action malveillante** par la mise en place de protections passives périphériques telles que des clôtures, des portails, des bornes anti-béliers et des tourniquets.
 2. Des dispositifs complémentaires visant à **gérer le contrôle des accès**. Cette gestion des accès est réalisée par différents dispositifs techniques :
 - Des lecteurs de badges : système d'autorisation d'ouverture autonome des barrières physiques (portillons piétons, tourniquets, portails) par l'utilisateur possédant un badge délivrant des droits d'accès déterminés.
 - Des systèmes de visualisation à distance permettant d'exercer un contrôle visuel des accès de commander leur ouverture par un opérateur après vérification de l'identité des personnes.
 - Des motorisations de portails permettant leur ouverture après validation du droit d'accès et leur fermeture automatique après passage.
- **152 établissements concernés,**
 - **77 opérations achevées,**
 - **55 opérations en cours.**

Au-delà, la Région effectuera les travaux nécessaires à la sécurisation des abords des lycées au cours des opérations de construction, restructurations et rénovation à venir.

Lycées publics d'Occitanie - constructions et restructurations en cours

OCCITANIE
LA RÉGION
 Pyrénées
 Méditerranée

LPO JEAN BAYLET
 Extension, accessibilité
 7,7 M€
 livraison fin 2017

LP DU BATIMENT
 Construction
 3,5 M€
 livraison fin 2018

LPO D'ARTAGNAN
 Restructuration, externat
 5 M€
 livraison fin 2018

LPO DE MONTECH
 Construction
 35,5 M€
 livraison fin 2018

LG JOSEPH SAVERNE
 Extension
 2,05 M€
 livraison fin 2017

LGT JEAN DUPUY
 Réhabilitation externat
 10,5 M€
 livraison fin 2020

LG THEOPHILE GAUTIER
 Extension CDI, accessibilité
 3,5 M€
 livraison fin 2017

LPO LOUIS VICAT
 Restructuration générale
 12 M€
 livraison fin 2017

LPA DE CAHORS
 Extension, restructuration
 7 M€
 livraison fin 2017

LGT CLAUDE NOUGARO
 Extension
 18 M€
 livraison mars 2017

LGT DE PIBRAC
 Construction
 30 M€
 livraison fin 2017

LPO PYRENE
 Restructuration après fusion
 5,35 M€
 livraison fin 2018

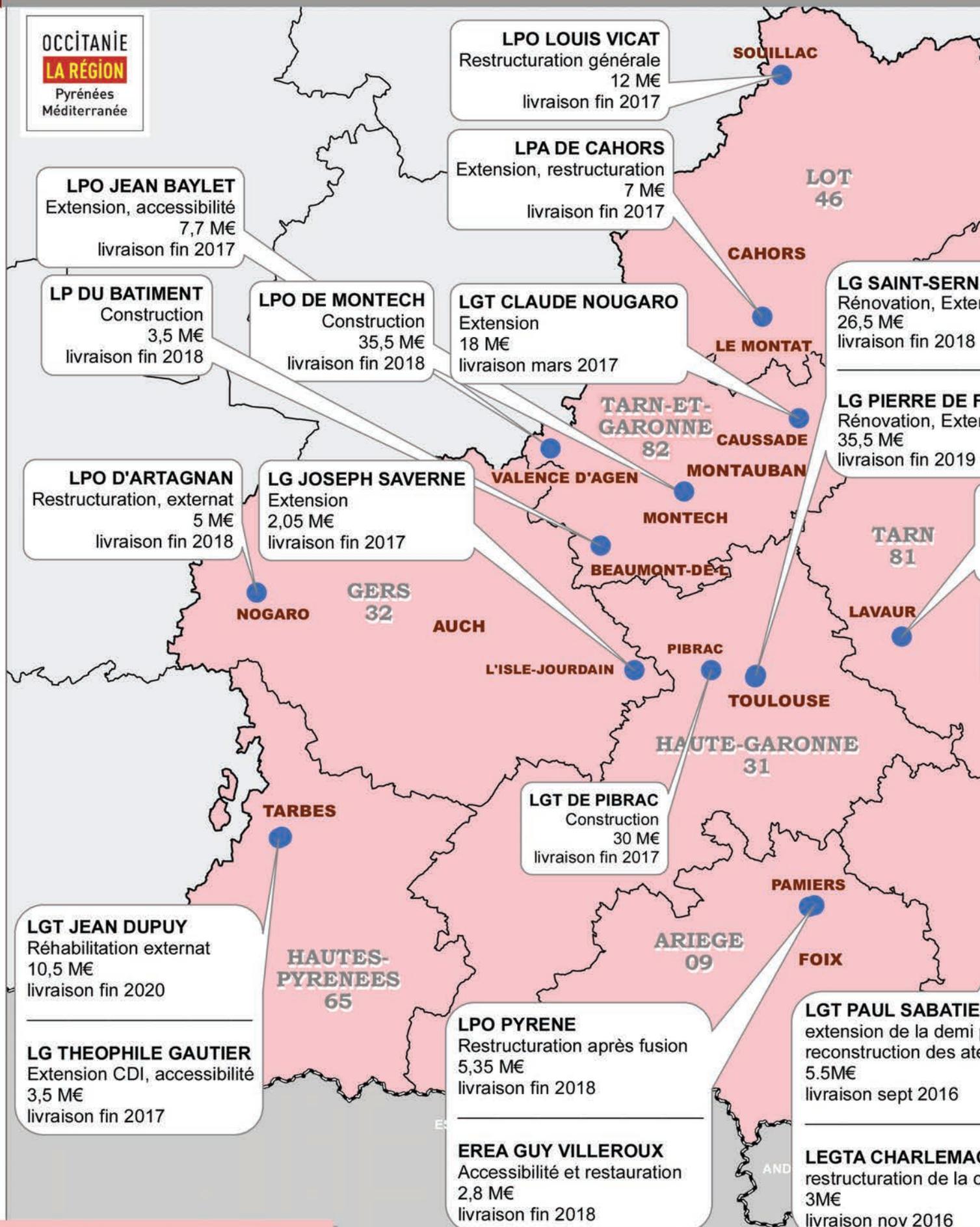
EREA GUY VILLEROUX
 Accessibilité et restauration
 2,8 M€
 livraison fin 2018

LG SAINT-SERN
 Rénovation, Exter
 26,5 M€
 livraison fin 2018

LG PIERRE DE F
 Rénovation, Exter
 35,5 M€
 livraison fin 2019

LGT PAUL SABATIE
 extension de la demi
 reconstruction des ate
 5.5M€
 livraison sept 2016

LEGTA CHARLEMA
 restructuration de la c
 3M€
 livraison nov 2016



Des lycées d'excellence, dotés d'équipements performants

En 2016, la Région investit 34,2 M€ dans l'équipement des lycées.

Un effort particulier pour les équipements professionnels

La mise en cohérence des équipements pédagogiques avec la réalité du milieu professionnel constitue un enjeu fort dans les sections professionnelles des lycées du territoire, conduisant au financement d'équipements très spécifiques.

On peut ainsi noter, pour 2016, le financement des équipements suivants :

- La poursuite du programme de remise à niveau du plateau de formation Productique du lycée Bourdelle de Montauban -82- (384 000 €),
- L'acquisition de machines de menuiserie pour les ateliers et laboratoires Menuiserie et Génie Civil du lycée Louis Vicat de Souillac -46- (146 000 €),
- L'acquisition d'une table de détournage pour matériaux composites pour l'atelier plasturgie du lycée Rosa Luxemburg de Canet en Roussillon -66- (78 528 €),
- L'acquisition d'équipements de haute technologie pour le BTS Systèmes phoniques du lycée Champollion de Lattes -34- (71 090 €),
- L'acquisition d'un tracteur routier et camion semi-remorque pour les sections de conduite routière au lycée Jean Baylet de Valence d'Agen -82- (52 000 €),
- L'acquisition de divers équipements pédagogiques pour les laboratoires de cosmétologie et de sciences pour le du BTS Coiffure au lycée professionnel Reffye de Tarbes -65- (50 000 €),
- L'acquisition d'une récolteuse de plantes aromatiques pour la halle agro-alimentaire du LEGTA Federico Garcia Lorca de Théza -66- (45 454 €),
- L'acquisition d'équipements pédagogiques pour le plateau technique de la filière bois du lycée Louise Michel de Narbonne -11- (40 788 €).



© Eric Médous



A l'horizon 2020, 90 % des métiers nécessiteront des connaissances numériques. C'est pourquoi la Région a décidé d'accélérer le développement du numérique éducatif avec des usages et outils pédagogiques adaptés et innovants. La Région pilotera dans les lycées la politique de l'éducation numérique, en associant pleinement les rectorats et le corps enseignant.

La Région a déjà mis en place des équipements et infrastructures pour connecter ses lycées : **L'équipement informatique et audiovisuel des salles de classe** constitue désormais la composante dominante de la performance des infrastructures pédagogiques, à laquelle la Région consacre **plus de 7 M€ en 2016**.

Pour la rentrée scolaire, l'accent a été mis sur :

- **La mise à niveau des serveurs et équipements de réseau (commutateurs)**, en lien avec la prise de compétences en matière de maintenance informatique,
- **Le complément-renouvellement des postes de travail,**
- **Le complément-renouvellement des équipements de vidéo-projection** : le déploiement de vidéo-projecteurs interactifs se poursuit.

Les Environnements Numériques de Travail (ENT). L'ENT : plate-forme en ligne qui rassemble tous les membres de la communauté éducative : accessible 7 j/ 7, depuis tout lieu connecté à Internet. Dans tous les lycées y compris les lycées agricoles publics. Il est massivement utilisé sur le territoire régional : plus de 3 millions de visites par mois.

La labellisation «L@bel numérique Lycée». Initié par la Région et l'académie de Montpellier, ce label valorise l'usage du numérique dans les lycées publics d'enseignement général et technologique ainsi que les lycées professionnels. Au total, **43 lycées sont actuellement l@bellisés**.

Un nouvel élan pour l'apprentissage et l'alternance



La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée souhaite donner un nouvel élan à l'apprentissage grâce à une politique volontariste et ambitieuse (rénovation des établissements de formation, ouverture de sections, aides aux entreprises...).

L'apprentissage est en effet une voie privilégiée qui permet aux jeunes d'accéder rapidement et durablement à l'emploi. C'est pourquoi la Région continuera ses efforts pour améliorer la qualité et la diversité des formations dispensées sur tous les territoires, tout en l'adaptant aux besoins de l'économie régionale. L'effort régional se traduit également par la volonté d'offrir aux apprentis-es des conditions d'accueil et de travail optimales en rénovant et équipant les CFA et sections d'apprentissages.

Le chiffre : 60 % des apprentis-es d'Occitanie / Pyrénées-Méditerranée occupent un emploi 18 mois après leur sortie de formation, dont 64 % en CDI.

La Région a lancé une **vingtaine de nouveaux chantiers** sur l'ensemble du territoire régional. Ces opérations s'ajoutent aux travaux menés ces dernières années afin de permettre aux jeunes d'accéder à une formation de qualité près de chez eux et en adéquation avec les besoins des entreprises locales (voir carte p.16-17). **Par ailleurs, la Région consacre cette année 80,9 M€ pour le fonctionnement des CFA.**

L'apprentissage en progression

- + de 5,5 % pour les effectifs en 1^{ère} année à la rentrée 2015,
- + 22 % de progression depuis 2004, plaçant la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée parmi les trois premières régions (derrière la Corse et Ile de France) en terme d'évolution des effectifs.
- + de 1 700 formations existantes préparant à 720 diplômes différents,
- 35 000 aides/an versées aux entreprises pour l'embauche d'un-e apprenti-e (27,5M€)
- 8,4 M€ d'aides aux apprentis et à leur famille (pour l'hébergement, la restauration, l'équipement...).

Zoom sur ... 120 nouvelles formations à la rentrée

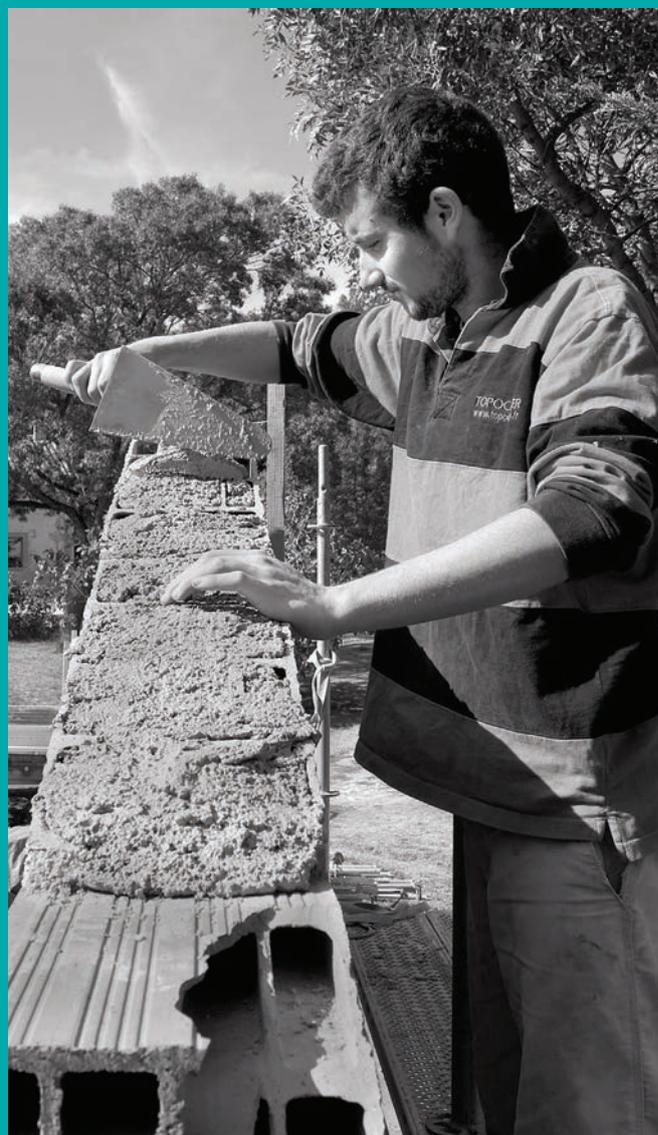
Afin de booster la signature de contrats par apprentissage, la Région s'engage pour proposer une offre de formation de qualité, diversifiée, et en adéquation avec les besoins des entreprises.

Cette année, 120 nouvelles formations sont ouvertes sur l'ensemble du territoire.

Quelques exemples d'ouvertures de formations :

- **Bac pro Aéronautique option structure** à Tarbes au CFA des Industries de l'Adour, en partenariat avec le Lycée Jean Dupuy (65),
- **Titre Professionnel d'Auxiliaire vétérinaire** (niveau Bac) au CFA Agricole et Horticole Toulouse Auzerville (31),
- **Licence de Droit Parcours Juriste d'entreprise assistant juridique** à l'université Toulouse Capitole en partenariat avec le CFA MidiSup (31),
- **Brevet technique de Maîtrise Boucher Charcutier Traiteur** à l'IRFMA de Rivesaltes (66),
- **Titre homologué Intégrateur de médias interactifs** (niveau 3) à Carcassonne (11),
- **Licence professionnelle Gestion agricole des espaces naturels ruraux** à Montpellier (34).

Par ailleurs, en 2016, la région consacre 80,9 M€ pour le fonctionnement et l'équipement des CFA.



© Ader Jean-Jacques

Centres de Formations d'Apprentis - Les chantiers emblématiques soutenus par la Région

OCCITANIE
LA RÉGION
Pyrénées
Méditerranée

GIRONDE
33

DORDOGNE
24

LOT-ET-GARONNE
47

Lot

CFA ECOLE DES MÉTIERS DU LOT
Restructuration de locaux et construction d'un bâtiment
Part Région : 2,5 M€
Livraison : Fin 2018

CFA CAMPUS DES MÉTIERS ET
Reconstruction et équipement du CFA
Part Région : 2,4 M€
Livraison : 2012

Aveyron

CFA FEDERATION REGIONALE MAISONS FAMILIALES RURALES
Rénovation des locaux de la MFR
Part Région : 1,9 M€
Livraison : 2015

Tarn-et-Garonne

IFA CCI DU TA
Extension et ré
Part Région : 0
Livraison : Fin 2

MONTAUBAN

ESCATALENS

ALBI

CFA ECOLE DES MÉTIERS DU GERS
Construction d'une plate forme énergie
Part Région : 0,79 M€
Livraison : Début 2016

Gers

CFA COMMERCE ET SERVICES
Construction d'une salle multi-activités
Part Région : 0,69 M€
Livraison : Fin 2016

AUCH

BLAGNAC

TOULOUSE

Tarn

CFA AGRICOLE ET HORTICOLE DE TOULOUSE-AUZEVILLE
Construction d'une plateforme paysagère
Part Région : 0,4 M€

CASTANET-TOLOSAN

CFA
Cons
Part t
Livrai

Haute-Garonne

Aude

TARBES

SAINT-GAUDENS

CFAA PIÉMONT PYRÉNÉES
Reconstruction d'un bâtiment
Part Région : 0,47 M€

CARCO

CFA DES INDUSTRIES DE L'ADOUR
Construction d'un pôle formation industrie du futur à Lannes
Part Région : 1,28 M€
Livraison : Fin 2018

Hautes-Pyrénées

FOIX

CCI SUD FORMATION
Etablissement de Carc
Construction d'un Cen
Part Région : 8,5 M€
Livraison : 2018

Ariège

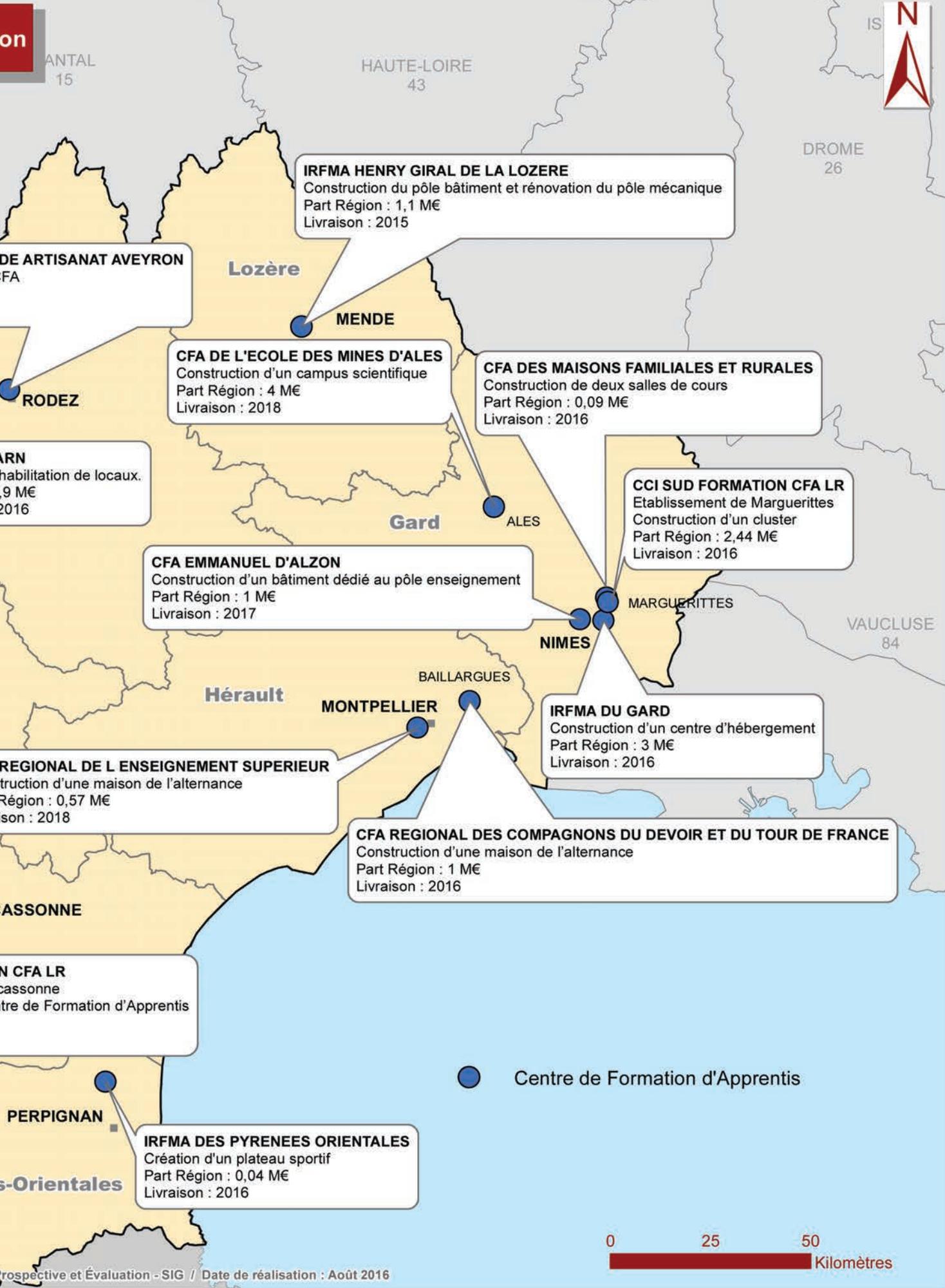
ESPAGNE

CFA CENTRE DE FORMATIONS AUX MÉTIERS DE ARIÈGE
Reconstruction et équipement du CFA
Part Région : 4,6 M€
Livraison : 2012

ANDORRE

Pyénées

Education - Formation



La Région agit en faveur des 247 000 étudiants

La Région s'est toujours fortement engagée pour donner des moyens à l'Université et à la Recherche avec pour objectif de conjuguer l'excellence et la démocratisation de l'accès des étudiants à l'enseignement supérieur sur tous ses territoires. Cet engagement passe par la rénovation, la modernisation et l'équipement des universités et des établissements d'enseignement supérieurs, mais aussi par des aides directes aux étudiantes pour les aider à faire face au coût de la vie étudiante (voir encadré p. 21).

Les contrats de plan Etat-Région sont les principaux leviers pour porter les grands équipements. Ils permettent d'inscrire l'action de la Région dans la durée et de la coordonner avec l'intervention de l'Etat et des autres collectivités territoriales.

Pour la période 2015-2020, la Région engagera **171 M€ pour l'enseignement supérieur et la recherche** (dont 96,3 M€ au CPER Midi-Pyrénées et 74,7 M€ au CPER Languedoc-Roussillon) pour 155 opérations. **Plus de 30 % de ces crédits seront consacrés aux sites universitaires hors métropoles.**

► Les opérations emblématiques du CPER 2015-2020

Parmi les opérations majeures sur les sites universitaires de Toulouse et Montpellier, on note :

- Le campus de Rangueil de l'Université Paul Sabatier à Toulouse – 52,5 M€
- L'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace de Toulouse : 2 opérations / 12,3 M€,
- L'Institut national de la recherche agronomique de Toulouse : 4 opérations / 9 M€,
- L'École nationale vétérinaire de Toulouse : 6 opérations / 9,7 M€,
- Université de Montpellier 3 : Réhabilitation du campus Route de Mende : 3 opérations / 1 M€,
- Université de Montpellier : réhabilitations des IUT (Montpellier, Sète, Nîmes) : 19 opérations / 5,8 M€.

Parmi les opérations majeures inscrites pour les implantations universitaires hors métropoles, on note :

- Moulis (09) : construction du laboratoire d'hydroécologie du CNRS / 2,76 travaux et 3,3 M€ équipements,
- Rodez (12) : création du campus de Saint-Eloi / 8,36 M€,
- Auch (32) : IUT – réhabilitation du bâtiment A / 3 M€,
- Cahors (46) : réhabilitation du centre universitaire / 5,1 M€,
- Albi (81) : travaux sur le Campus et l'École des Mines Albi-Carmaux / 14,2 M€,
- Castres (81) : IUT et Maison de la vie étudiante / 6,8 M€,
- Montauban (82) : restructuration du Centre universitaire / 9,73 M€,
- Nîmes (30) : Extension de la Faculté de Médecine site de Nîmes / 2,5 M€,
- Nîmes (30) : 2ème tranche du site Hoche / 6,5 M€,
- Alès (30) : Campus scientifique Louis Leprince Ringuet / 3 M€,
- Perpignan (66) : Rationalisation des surfaces et réhabilitation du parc immobilier de l'Université de Perpignan Via-Domitia : 15 opérations / 3 M€,
- Banyuls-sur-Mer (66) : Rénovation du bâtiment A de l'Observatoire Océanologique / 2,23 M€.

L'offre de logements étudiants

Parmi les opérations majeures de réhabilitation, on note :

- Toulouse : bâtiments 4 et 5 de la résidence Daniel Faucher / 2,7 M€,
- Toulouse : bâtiment A de la Cité U Arsenal / 1,74 M€,
- Tarbes (65) : réhabilitation de la cité U / 3,9 M€,
- Montpellier : voie Domitienne (131 logements) / 458 500 €,
- Montpellier : cité Universitaire Boutonnet (141 logements) / 493 500 €.

Parmi les opérations majeures de constructions neuves, on note :

- Toulouse : construction complémentaire à Chapou / 370 000 €,
- Auzeville : résidence de l'ENSAT / 400 000 €,
- Toulouse : résidence pour la réussite / 410 000 €,
- Montpellier : résidence Colombière 2 (180 logements) / 270 000 €,
- Montpellier : résidence Triolet 2 (315 logements) / 472 500 €.

Le Plan de soutien au BTP : des chantiers en faveur de l'enseignement supérieur

Dans le cadre du Plan de soutien au BTP, plusieurs opérations concernent l'enseignement supérieur, dont :

- L'Ecole vétérinaire de Toulouse / 5 M€,
- Restaurant de l'ENSAT de Toulouse / 2,5 M€,
- CREPS de Toulouse / 5 M€,
- Tarbes (65) : IUT Génie civil / y compris prise en compte du LATEP – travaux et équipements/ 13 M€,
- Perpignan (66) : Hôtel d'incubation.

Focus

Les Formations sanitaires et sociales



Institut de Formation aux Métiers de la Santé IFMS Henry Dunant à Tarbes

© NGuyen Vincent

En Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, le secteur des formations sociales et paramédicales accueille chaque année plus de 16 000 élèves et étudiants au sein de 165 écoles préparant à l'obtention de 37 diplômes.

Depuis 2009, la Région a engagé dans un vaste programme de construction, de rénovation et d'équipement des écoles et instituts de formation de ce secteur. **65 M€ ont ainsi été engagés pour la rénovation de 12 Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)** avec notamment le regroupement des écoles du CHU de Toulouse sur le site de la Cartoucherie (31) et des deux IFSI d'Albi (81) sur le site de l'institut universitaire Champollion.

En 2016, la Région poursuivra sa politique d'amélioration de l'appareil de formation et y consacra 8,4 M€ permettant notamment l'extension et la réhabilitation de l'IFSI d'Auch dans le Gers (4,2 M€) et la reconstruction de l'Institut de formation aux métiers de la santé du Centre Hospitalier de Nîmes (4 M€). Plus de 83 M€ seront également mobilisés pour assurer le fonctionnement des écoles et le versement des bourses d'études accordées aux étudiant-es afin de garantir l'égalité des chances dans l'accès aux formations.

La Région soutient le pouvoir d'achat des jeunes et de leur famille

La Région s'engage pour préserver le pouvoir d'achat des jeunes et des familles et les aider **à faire face au coût de la scolarité**.

Pour cela, un panel d'aides est mis à leur disposition - et accessible notamment via la Carte jeune - en matière d'accès à l'équipement numérique (Ordi / OrdiLib), à la lecture et aux livres, aux sports, mais aussi pour les transports, l'hébergement, la restauration, l'achat d'équipements spéciaux pour les formations professionnelles, pour la mobilité à l'étranger...

L'année 2016 sera consacrée à l'harmonisation des différents dispositifs. En attendant, la Région a fait le choix de maintenir l'ensemble des aides existantes sur les périmètres des anciennes régions afin de favoriser la réussite scolaire des jeunes et de continuer de garantir l'égalité des chances sur l'ensemble du territoire régional.

► Développer l'éducation numérique

La Région s'engage pour lutter contre les inégalités quant à l'accès aux nouvelles technologies et pour développer le numérique éducatif avec des usages et outils pédagogiques adaptés et innovants avec LoRdi (Ex LR) et l'OrdiLib' (ex MP).

LoRdi

C'est la possibilité pour tous les élèves entrant en seconde de s'équiper d'un ordinateur portable convertible en tablette, offert par la Région.

LoRdi propose un **ensemble de logiciel pédagogiques** choisis par les équipes du Rectorat (**500 programmes** couvrant l'ensemble des matières enseignées : « La suite LoRdi ») ainsi que des manuels numériques dans 4 matières (mathématiques, anglais, géographie et SVT).

OrdiLib'

Une aide qui varie de **25 € à 400 €** (en fonction du quotient familial) pour l'acquisition d'un ordinateur portable convertible en tablette.

Pour les lycéen-nes et apprenti-es inscrits dans une formation de seconde générale, technologique, professionnelle ou en 1^{ère} année de CAP en 2 ou 3 ans dans un établissement public ou privé sous contrat.

Pour la rentrée 2017, la Région, en concertation avec la communauté éducative et le rectorat, engage une réflexion pour la mise en place d'un nouvel outil pédagogique et interactif.

Suite à de récentes études, le numérique apparaît en effet comme incontournable pour les enseignants : 94 % considèrent par exemple qu'il permet de diversifier les pratiques pédagogique. Il est également plébiscité par les parents pour qui pensent, à 88 %, que le numérique améliore le suivi du travail des enfants.

Sources : synthèse de l'enquête nationale Profetic 2014 réalisée auprès de 5 000 enseignants du 2nd degré - MEN - juin 2014 et Rapport de l'enquête national EVALuENT 2014 portant sur les usages des espaces numériques de travail du 2nd degré - MEN - novembre 2014.

► Garantir l'accès aux livres et à la lecture

La gratuité des manuels scolaires (Ex LR)

La Région offre des manuels scolaires à tous les élèves, de la seconde au baccalauréat général, technologique et professionnel, dans les lycées publics et aux élèves de CAP dans les centres d'apprentissage.

Aide à la lecture, à l'achat des livres scolaires (Ex MP)

Une aide de **40 € à 130 €** (en fonction du quotient familial) pour l'achat de livres chez les libraires ou les associations de parents d'élèves partenaires.

Pour les lycéen-nes et apprenti-es détenteurs de la Carte jeune.



© Laurent Boutonnet

► Favoriser la pratique sportive

Aide à l'achat d'une licence sportive (Ex MP)

Une aide de **10 € à 50 €** pour l'achat d'une licence sportive dans les clubs partenaires, pour les lycéens et apprentis détenteurs de la Carte jeune, sous conditions de ressources.

► Equiper les jeunes en formation professionnelle

Gratuité des premiers équipements (Ex LR)

Les équipements scolaires (outillage et vêtements) sont gratuits pour les élèves de la seconde au baccalauréat général, technologique et professionnel, dans les lycées publics et privés et pour les élèves de CAP dans les centres d'apprentissage.

Bourse de premier équipement (Ex MP)

Une aide au premier équipement pouvant aller de **50 € à 500 €** (selon les formations), aux lycéen-nes et apprenti-es détenteurs de la Carte jeune.

Les formations professionnelles et technologiques nécessitent l'acquisition de matériel. Ainsi, avec la BRPE, la Région, permet à chacun de poursuivre l'enseignement de son choix sans être pénalisé par le coût qu'il représente.



© Laurent Boutonnet

► Faciliter l'accès aux transports, à l'hébergement et à la restauration

Transports

En ex LR

Des tarifs préférentiels dans les transports sont proposés aux lycéen-nes, étudiant-es, apprenti-es, ainsi qu'aux jeunes de moins de 26 ans poursuivant des études dans le public ou le privé :

- L'abonnement « Kartatoo études », disponible en version mensuelle ou annuelle, permet de bénéficier d'une réduction pouvant aller jusqu'à 42 % sur l'ensemble des abonnements « train + réseaux urbains »
- Des abonnements, uniquement pour le train régional, sont également disponibles : « Via études demi-tarif » (50 % de réduction sur tous les trajets domicile -établissement scolaire) ou « Via études libre circulation » (aller-retour illimités entre le lieu de résidence et d'étude, 50 % de réduction pour l'achat de billets loisirs).

En ex MP

Une aide allant de **104 € à 106 €** par année de formation selon la distance entre le domicile principal et le site de formation à partir de 5 kms.



© Romain Saada

Hébergement et restauration

En ex LR

Dans un souci d'équité entre les apprenti-es, la Région fait bénéficier l'ensemble des apprentis d'une aide forfaitaire pour les repas et les nuitées.

- Montant de la participation de la Région **pour un repas : 2 €**
- Montant de la participation de la Région **pour une nuitée : 5 €**

Si l'établissement dispose d'un hébergement ou d'un système de restauration, l'aide régionale, versée au CFA, vient en déduction du prix payé par l'apprenti. Si l'établissement ne dispose pas d'un hébergement ou d'un système de restauration alors l'aide régionale est également apportée au CFA, qui la reverse périodiquement à l'apprenti-e.

En ex MP

- Pour la restauration, la Région propose une aide forfaitaire annuelle sous conditions de ressources allant de **57 € à 75 €**
- Pour l'hébergement, la Région met en place un forfait annuel sous conditions de ressources compris entre **366 € et 786 €** pour les apprenti-es en situation de double résidence.



© Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

► Aide au permis de conduire

La Région a instauré une aide au permis de conduire de **500 €**

Cette aide est accordée aux apprenti-es domicilié-es en ex Languedoc-Roussillon inscrit-es en dernière année d'un diplôme de niveau V dans un CFA ou une section d'apprentissage de la région et prioritairement dans une auto-école agréée «Permis de conduite à 1 € par jour» .

Aides en faveur des étudiant-es

- **Encourager la mobilité des étudiant-es et apprenti-es**

Diverses aides sont proposées par la Région, en fonction du niveau d'études des étudiant-es, pour les aider à financer un stage à l'étranger.

- **Pass mutuelle Etudiant**

Une aide de **100 € par étudiant et par an** qui donne accès à une complémentaire santé auprès d'organismes partenaires de la Région.

Restauration scolaire : une alimentation à un coût maîtrisé

La Région préserve également le pouvoir d'achat des familles en permettant aux lycéen-nes d'avoir accès à une alimentation de qualité pour un coût maîtrisé.

Nouveauté

Extension du fonds régional d'aide à la restauration scolaire

Dès cette année, la Région étend cette mesure à l'ensemble du territoire pour aider les familles en difficulté en réduisant le coût du prix des repas. Une enveloppe de 1,6 M€ est mise à la disposition des établissements.

En 2017, les prix des repas facturés aux familles seront harmonisés en tenant compte :

- Du pouvoir d'achat des familles,
- De l'équilibre financier des lycées. De nouvelles obligations s'imposent en effet au service de restauration portant d'une part sur le traitement des biodéchets et d'autre part sur le souhait de favoriser les produits de proximité.

Ainsi, la Région porte une attention particulière à **la qualité des produits utilisés dans les restaurants scolaires**. En 2016, les opérations « Adopte Label Attitude » et la « Semaine des produits locaux » qui promeuvent dans les restaurants scolaires les produits sous signe de qualité, Bio et locaux, seront maintenues.



© Grimault Emmanuel

Le soutien aux actions éducatives et citoyennes

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée souhaite mener une politique d'excellence en faveur de la formation, de la réussite et de l'épanouissement des jeunes sur l'ensemble de ses territoires. Les actions éducatives et citoyennes jouent un rôle déterminant dans la construction des parcours des jeunes.

Projets d'avenir

Les projets d'avenir ont pour objectif d'encourager la créativité des jeunes et permettent l'émergence de talents. Ils s'adressent aux lycéen-nes et apprenti-es du territoire de l'ex Midi-Pyrénées.

Ces projets d'avenir, construits tout au long de l'année scolaire au sein de l'établissement, sont valorisés dans le cadre du Festiv' qui a lieu tous les deux ans.

175 ont reçu le soutien de la Région en 2015-2016 pour un montant total de près de 500 000€

Projets éducatifs

Les projets éducatifs s'adressent aux seuls lycées publics de l'ex Languedoc-Roussillon. Ils sont regroupés en 4 thématiques :

- **La Résidence d'artiste,**
- **La vie de l'élève à l'internat,**
- **Les actions extérieures (mobilité des jeunes),**
- **La culture scientifique.**

En 2015/2016, 148 projets ont reçu le soutien de la Région pour un montant de près de 280 000 €.

Prix Méditerranée des Lycéens

Depuis 2007, le **Prix Méditerranée des lycéens** (PML) permet aux lycéen-nes de découvrir la littérature contemporaine et de développer leur sens critique. 2 000 lycéen-nes participent chaque année. Le Prix est remis par les élèves issus principalement des classes de seconde à un auteur de premier ou second roman.

Le Prix d'écriture Claude Nougaro



© Fache Morgan

Ce prix a pour objectif d'encourager les jeunes de 15 à 25 ans dans leur créativité et de faire découvrir de nouveaux talents en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. **Pour l'édition 2016, étendue à l'ensemble de la grande région, 350 jeunes ont déposé un projet** dans une des 4 catégories : « Ecriture de fiction », « Scénario de court-métrage », « Bande dessinée » et « Chanson ». Remise des prix prévue en octobre prochain !

Le Parcours découverte de l'art moderne et contemporain



© Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

La Région souhaite rendre accessible l'art moderne et contemporain au plus grand nombre de lycéen-nes sur son territoire. Ainsi, le « Parcours découverte de l'art moderne et contemporain » permettra en 2016/2017 de mettre en lumière **8 lieux remarquables** :

- Le Centre Régional d'Art Contemporain (CRAC) de Sète,
- Le Musée Régional d'Art Contemporain (MRAC) de Sérignan,
- Le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) de Montpellier,
- Le musée Fabre de Montpellier,
- Le Lieu d'art contemporain (LAC) de Sigean,
- Le Vallon du Villaret de Bagnols-les-bains,
- Le musée d'Art Moderne de Céret,
- Le Lieu Commun – Artist Run Space de Toulouse.

6 000 lycéen-nes partiront ainsi à la découverte des expositions, des oeuvres, des artistes et les métiers de l'art et de la culture.

Nouveauté : Un nouvel appel à projet service civique



© Florence At

Un appel à projet en faveur du service civique a été lancé du 8 juillet au 15 septembre 2016 sur l'ensemble de la grande région avec comme thématique annuelle : « Développement du lien social en milieu rural et dans les quartiers populaires ».

Une enveloppe globale de 300 000 € correspondant à une aide forfaitaire de 150 € / jeune / mois sera versée aux associations d'éducation populaire, agréées pour accueillir un jeune en service civique, sur une durée de mission de 6 mois maximum. Au total, près de 330 pourraient ainsi être accompagnés.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

OCCITANIE

LA RÉGION

**Pyénées
Méditerranée**

CONTACTS PRESSE

Service de presse Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Laure DUPAU

Tel. 05 61 33 56 06 | 06 40 93 44 11

laure.dupau@regionlrmp.fr

www.regionlrmp.fr

Muriel PIN

Tel. 04 67 22 93 87 | 06 07 76 82 05

muriel.pin@regionlrmp.fr

www.regionlrmp.fr